ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouveau service en ligne « Trouver mon interlocuteur-trice »

Note d'information du 19/11/2026 relative à la mise en place d'un nouveau service pour faciliter l'orientation des demandes des agents vers les bons services académiques

Direction des relations et ressources humaines
Affaire suivie par : Sonia Charles, DRRH adjointe

Mission d'appui à la modernisation
Renaud Rigat, chef de projet coordonnateur de la mission

Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié
21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à :

- Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs d'établissement de l'enseignement public et privé sous contrat
- Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs de CIO
- Mesdames les cheffes et messieurs les chefs de division du rectorat
- Mesdames les secrétaires générales et Monsieur le secrétaire général des DSDEN

s/c de Mesdames les Directrices et Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

---

Dans le cadre de l'optimisation des échanges entre les agents de l'académie de Créteil et les services du rectorat, la Direction des Relations et Ressources Humaines (DRRH), en lien avec la Mission académique d'appui à la modernisation, déploie un nouveau service numérique sur le portail Colibris : « Trouver mon interlocuteur-trice ».

Ce dispositif vise à permettre aux agents d'identifier facilement le bon interlocuteur au sein des services académiques, selon la nature de leur demande (carrière, formation, accompagnement social, égalité professionnelle, mobilité, retraite, etc.) et à réduire les erreurs d'orientation et les délais de traitement des demandes.

Le service, s'adresse à tous les agents gérés par la DPE, la DPAE et la DEEP, quelle que soit leur catégorie ou leur fonction, à savoir :

- les personnels enseignants et d'éducation du second degré ;
- les enseignants du privé sous contrat ;
- les psychologues de l'Éducation nationale (EDA et EDO) ;
- les ATSS (personnels Administratifs, Techniques, Adjoints techniques, Sociaux et de Santé) ;
- les personnels de direction ;
- les chefs d'établissement de l'enseignement privé sous contrat ;
- les personnels d'inspection.

Il n’est pas encore accessible aux agents gérés par les DSDEN (professeur des écoles, AESH).

Modalités d’accès

Le service « Trouver mon interlocuteur-trice » est accessible via le portail académique RH Colibris, dans les sections : « Personnels d’encadrement » ; « 2nd degré » ou « BIATPSS ».

https://portail-creteil.colibris.education.gouv.fr

Ce service sera ajusté en fonction des retours des utilisateurs afin d’en améliorer l’efficacité. Les agents sont invités à transmettre leurs suggestions d’amélioration à l’adresse : **ce.colibris@ac-creteil.fr**

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration dans la diffusion de cette information.

Pour le recteur et par délégation,

Le secrétaire général de l’académie de Créteil

Mehdi Cherfi